

MONDORF Domaine Thermal
Avenue des Bains - L-5601 Mondorf-les-Bains
RCS Luxembourg : N° J29 | TVA : LU 11376826

Article 1 - Définitions

Les termes employés dans les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont la signification suivante :

Client	Personne physique majeure souscrivant au Programme pour son propre compte.
MDT	MONDORF Domaine Thermal
CMCM	Caisse Médico-Complémentaire Mutualiste
Bilan Checkup	Évaluation physique et cognitive réalisée via la station Technogym Checkup, pilotée par intelligence artificielle.
Technogym IA Coach	Système d'intelligence artificielle de Technogym S.p.A. générant automatiquement le programme d'entraînement personnalisé.
Wellness Age	Indicateur global de bien-être physique et cognitif calculé par l'algorithme Technogym AI Coach.
Coach sportif	Professionnel qualifié chargé du suivi et de la supervision humaine du programme d'entraînement
Dietéticienne	Professionnelle diplômée de la nutrition intervenant pour le bilan et le plan nutritionnel.
IA Act	Règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle
RGPD	Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles

Article 2 - Objet et champ d'application

Les présentes CGV définissent les droits et obligations entre MDT et le Client dans le cadre du Programme Odyssee. La souscription vaut acceptation intégrale des CGV en vigueur à la date de souscription. Toute modification ultérieure des CGV par MDT ne s'applique qu'aux souscriptions futures.

Article 3 - Description des prestations

Le Programme ODYSSEE est un programme de prévention santé de 24 semaines développé par MDT, avec le soutien de la CMCM, partenaire du dispositif et financeur/acquéreur de la station Technogym Checkup.

3.1 Prestations incluses

1 bilan initial complet Technogym Checkup + Wellness Age ; 1 programme d'entraînement personnalisé sur 24 semaines (généré par Intelligence Artificielle IA) ; 1 bilan nutritionnel ; 1 rendez-vous remise plan alimentaire ; 1 bilan intermédiaire à 12 semaines ; 1 bilan final à 24 semaines ; 8 heures d'accès Wellness & Fitness (à utiliser dans les 24 semaines - non reportables ni remboursables en cas de non-utilisation, sauf indisponibilité imputable à MDT)

Bilans Checkup : Sous la supervision du coach, chaque bilan évalue la composition corporelle, l'équilibre, la mobilité articulaire, la force musculaire, la capacité cardiovasculaire et les compétences cognitives. L'algorithme Technogym IA Coach analyse ces mesures pour générer le Wellness Age et le programme d'entraînement.

Bilan nutritionnel : Entretien individuel avec la diététicienne, analyse des habitudes alimentaires et remise d'un plan personnalisé. Un suivi nutritionnel est effectué lors des bilans intermédiaire et final.

3.2 Prestations optionnelles

Souscrites séparément par le Client, aux conditions tarifaires en vigueur : Forfait TIME 30 heures d'accès Wellness & Fitness (valable 12 mois), séances de coaching sportif individuel.

3.3 Utilisation de l'intelligence artificielle (Art. 50 IA Act)

Le Programme utilise le Technogym IA Coach, algorithme qui analyse les résultats du bilan Checkup pour générer automatiquement le Wellness Age et le programme d'entraînement. Tout programme généré est soumis à la supervision du coach sportif, seul professionnel

référént, qui dispose de l'autorité pleine et entière pour le modifier ou l'adapter.

Droits du Client face à la décision automatisée (Art. 22 RGPD) :

- Droit à l'explication des recommandations de l'IA par le coach
- Droit à l'intervention humaine du coach pour modifier ou adapter le programme d'entraînement
- Droit d'opposition à un traitement automatisé mais l'exercice de ce droit rend techniquement impossible la fourniture d'un programme d'entraînement personnalisé et entraîne l'impossibilité d'exécuter le Programme, sans engagement de la responsabilité de MDT.

Limites de l'IA : Les recommandations sont générées sur base de paramètres mesurés à un instant donné et ne se substituent pas au jugement professionnel du coach. Le Wellness Age ne peut garantir une exactitude absolue pour les personnes présentant des pathologies chroniques ou des profils physiologiques atypiques. Les bilans Checkup ne constituent pas un diagnostic médical ni un traitement thérapeutique.

Article 4 - Conditions de souscription

4.1 Conditions d'accès

Le Programme est réservé aux personnes physiques majeures (18 ans révolus).

4.2 Procédure de souscription

La souscription est formalisée à la réception par MDT du paiement intégral et de l'ensemble des documents contractuels suivants signés par le Client :

- Attestation sur l'honneur d'information des contre-indications
- Formulaire de consentement RGPD & IA Act

Une copie des présentes CGV est remise au Client.

4.3 Etat de santé du Client

Le Client certifie sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication médicale connue à la pratique d'activités physiques et s'engage à informer immédiatement MDT de tout changement de son état de santé durant le programme. Il est fortement conseillé de consulter un médecin avant de commencer, en particulier en cas de pathologies cardiovasculaires, métaboliques, articulaires ou respiratoires. MDT décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de la non-divulgaration par le Client d'informations pertinentes sur son état de santé, du non-respect des recommandations du coach sportif ou d'un état de santé préexistant non déclaré à la souscription du Programme.

4.4 Prise en charge CMCM

Pour les Clients adhérents à la CMCM et répondant aux critères définis par celle-ci, notamment un IMC (indice de masse corporelle) supérieur ou égal à 25 lors de la souscription, une prise en charge partielle du Programme peut être accordée par la CMCM. Cette prise en charge relève exclusivement des conditions, plafonds, modalités et décisions de la CMCM. MDT remet au Client les justificatifs nécessaires, notamment la facture et l'attestation de réalisation du Programme, sans garantir l'octroi ni le montant du remboursement.

Article 5 - Tarifs et modalités de paiement

5.1 Tarifs

Les prix sont affichés TTC (TVA luxembourgeoise en vigueur). Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la souscription. En cas de modification légale du taux de TVA, les prix sont ajustés de plein droit.

5.2 Paiement

Le règlement intégral est exigé lors de la souscription, en espèces ou par carte bancaire auprès du secrétariat Nutrition.

Article 6 - Droit de rétractation

(Applicable uniquement en cas de paiement à distance)

Conformément à la loi du 2 avril 2014 (transposant la Directive 2011/83/UE), le Client dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la souscription pour se rétracter, sans justifier d'un motif et sans pénalités.

Pour exercer ce droit avant l'expiration du délai de 14 jours, le Client doit notifier sa décision par e-mail à odyssee@mondorf.lu ou par courrier recommandé à :

MONDORF Domaine Thermal, Secrétariat Nutrition – Programme Odyssee, Avenue des Bains, L-5601 Mondorf-Les-Bains

En cas de rétractation valide, MDT procédera au remboursement des sommes versées.

Article 7 - Annulation et de remboursement

7.1 Annulation à l'initiative du Client

Moment de l'annulation	Remboursement
14 jours avant le bilan initial	100%, après déduction de 50 € TTC de frais administratifs
Après le bilan initial - avant semaine 6	50% du prix du Programme
Entre semaine 6 et semaine 12	25% du prix du Programme
Après semaine 12 (bilan intermédiaire réalisé)	Aucun remboursement

Forfait Time 30 heures offert lors de la période de lancement : En cas d'annulation 14 jours avant le bilan initial, le forfait Time 30 heures offert sera bloqué. Toute heure consommée ou entamée sera facturée au Client au prorata du tarif en vigueur du Time 30 heures non remisé et ce montant sera déduit de tout remboursement éventuel.

Exceptions : Sur présentation d'un certificat médical à présenter au secrétariat Nutrition (maladie grave, accident, intervention chirurgicale, grossesse contre-indiquant l'activité physique) ou en cas de force majeure justifié par une attestation, le Programme peut être prolongé une seule fois de 3 mois maximum.

7.2 Annulation à l'initiative de MDT

MDT peut interrompre le Programme en cas de comportement inapproprié, dangereux ou contraire au règlement intérieur de l'espace Wellness & Fitness. Aucun remboursement ne sera dû. En cas d'indisponibilité imprévue d'un intervenant (coach, diététicienne), MDT propose un report ou un professionnel de remplacement de qualification équivalente.

Article 8 - Report et modification du Programme

Report d'un rendez-vous (bilan, séance de coaching, consultation diététique) : un **préavis de 24 heures** est requis. Passé ce délai, le rendez-vous est considéré comme effectué et ne peut être ni remboursé ni reporté.

MDT peut modifier l'organisation du Programme (horaires, intervenants, équipements) sans que cela constitue un motif de résiliation ou de remboursement, dès lors que la qualité et le contenu des prestations demeurent équivalents.

Article 9 – Obligations des parties

9.1 Le Client s'engage à :

Respecter les horaires et rendez-vous convenus et prévenir MDT de toute absence dans les délais impartis ; Fournir des informations sincères et complètes sur son état de santé et ses contre-indications ; Signer les documents contractuels ; Informer immédiatement le coach sportif de tout changement de son état de santé pouvant affecter la pratique sportive ; Suivre les instructions du coach sportif et de la diététicienne ; Respecter le règlement intérieur des espaces Wellness & Fitness ; Ne pas céder son accès Wellness & Fitness à un tiers ; Utiliser la station Technogym Checkup uniquement sous la supervision humaine du coach et conformément aux instructions qui lui seront délivrées.

9.2 MDT s'engage dans le cadre du Programme :

Mettre à disposition des professionnels qualifiés ; Assurer le bon fonctionnement et la maintenance de la station Technogym Checkup ; Traiter les données personnelles du Client conformément au RGPD et à l'IA Act ; Informer le Client de tout changement dans les meilleurs délais ; Remettre les documents contractuels.

Article 10 - Protection des données personnelles (RGPD & IA Act)

Les données à caractère personnel du Client sont traitées conformément aux exigences du RGPD et de l'IA Act.

Responsable du traitement	MONDORF Domaine Thermal Avenue des bains, L-5601 Mondorf-les-bains
Sous-traitant	Technogym S.p.A., Via Calcinaro 2861, 47521 Cesena, Italie (MyWellness Cloud / Google Cloud, UE)

Les opérations de traitements sont les suivantes :

Gérer le dossier client, les documents contractuels, et les rendez-vous

Base légale : Exécution du contrat / Durée de conservation : 5 ans

Destinataire : Secrétariat Nutrition

Gérer le paiement et la facturation

Base légale : Obligation légale / Durée de conservation : 10 ans

Destinataires : Secrétariat Nutrition, Service Comptabilité

Réaliser les bilans et générer le programme d'entraînement

Base légale : Consentement / Durée de conservation : 5 ans

Destinataire : Coach sportif ; Technogym (sous-traitant)

Assurer le suivi par le coach sportif et la diététicienne

Base légale : Exécution du contrat / Durée de conservation : 5 ans

Destinataires : Coach sportif, Diététicienne

Accéder à l'espace Wellness & Fitness

Base légale : Exécution du contrat / Durée de conservation : 5 ans

Destinataire : Réceptionniste

Gérer l'enquête de satisfaction

Base légale : Intérêt légitime / Durée de conservation : 3 ans

Destinataires : Service qualité, Direction

Le Client dispose des droits d'accès, rectification, effacement, opposition, portabilité et limitation du traitement, en contactant le Data Protection Officer nommé par MDT par mail à privacy@mondorf.lu ou par courrier à MONDORF Domaine Thermal, avenue des bains, L-5601 Mondorf-les-Bains.

Le Client dispose également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale de Protection des Données (www.cnpd.public.lu) s'il estime que le traitement des données personnelles ne correspond pas à la législation en vigueur.

La Notice d'information RGPD & IA Act complète est remise et signée par le Client lors de la souscription.

Article 11 - Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus, méthodes, programmes, plans nutritionnels et supports remis dans le cadre du Programme sont la propriété intellectuelle de MDT et/ou de Technogym S.p.A. Ils sont mis à disposition du Client pour son usage personnel uniquement. Toute reproduction, diffusion, cession ou commercialisation est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de MDT.

Article 12 - Force majeure

MDT ne peut être tenu responsable d'une inexécution ou d'un retard dû à un événement de force majeure au sens de l'Article 1148 du Code civil luxembourgeois (catastrophe naturelle, pandémie, incendie, décision gouvernementale, défaillance technique majeure non imputable à MDT, indisponibilité de l'infrastructure Technogym / Google Cloud). Si la force majeure persiste au-delà de 30 jours, chaque Partie peut résilier le contrat de plein droit avec remboursement des prestations non exécutées au prorata du prix payé.

Article 13 - Contestation et médiation

Toute contestation est à adresser par écrit à la Direction à l'adresse e-mail odyssee@mondorf.lu ou par voie postale à : MONDORF Domaine Thermal – A l'attention de la Direction - Avenue des Bains - L-5601 Mondorf-les-Bains.

En cas de litige non résolu amiablement, le Client peut recourir à la médiation auprès du Centre de Médiation de la Consommation de Luxembourg (www.cmc.lu) ou auprès de tout organisme de médiation agréé compétent au Luxembourg.

Article 14 - Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit luxembourgeois, notamment à la loi du 2 avril 2014 relative aux droits des consommateurs et au Code civil luxembourgeois. En cas de litige non résolu à l'amiable, les juridictions compétentes sont celles du Grand-Duché de Luxembourg. En cas de divergence d'interprétation, seule la version française des présentes CGV fait foi.

Article 15 - Dispositions diverses

Si une stipulation des présentes CGV est déclarée nulle ou non applicable, les autres stipulations demeurent en vigueur. Le fait pour MDT de ne pas se prévaloir d'une clause des présentes CGV ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.